

Bulletin des Adhérents N° 1 (sept 2005)

Editorial

Nous remercions tous les adhérents de nous soutenir par leur cotisation et de donner ainsi un signal fort à la municipalité de Buc pour poursuivre des aménagements en faveur des circulations douces.

En date du 1^{er} septembre 2005, vous êtes 277 adhérents-utilisateurs.

La devise de VeloBuc étant de représenter les besoins des utilisateurs, notre association aura du poids dans les concertations avec l'équipe municipale grâce à l'adhésion d'un grand nombre.

Depuis janvier 2005, VeloBuc a participé à quatre réunions en Mairie sur les circulations douces, à une réunion de la Commission de la sécurité, et a pu profiter de diverses rencontres sur le terrain lors des chantiers à Buc.

Un entretien avec la députée des Yvelines, Mme Valérie Péresse (28 janvier), la participation à l'Assemblée Générale de la Fubicy (16-17 avril) et une réunion au Conseil régional d'Ile de France sur le développement durable (le 6 juillet), ont permis d'étoffer nos connaissances et de faire connaître notre activité.

Tout cet élan n'est possible et légitime que grâce à VOUS, les utilisateurs, grâce à votre participation et votre soutien. N'hésitez pas à parler autour de vous pour faire avancer ces idées.

Britta Boutry

Objectifs de VeloBuc

En guise de rappel, VeloBuc a comme objectif de proposer des améliorations concrètes pour les déplacements quotidiens à pied et à vélo.

Autonomie pour nos enfants

Permettre à nos enfants, grâce à des aménagements et une signalisation appropriée, de se déplacer à pied/velo au quotidien sur des trajets sécurisés.

Donner envie d'aller à pied ou à vélo

Grâce à un réseau de rues aménagées permettant d'atteindre tous les points de notre commune. Car c'est pratique, convivial, sain.

Protéger le noyau vital de Buc

Repenser les axes de transit de la voiture, et apaiser la vitesse des véhicules motorisés sur les rues internes. (voir : <http://velobuc.free.fr/noyauvital.html>)

Liaison avec les villes voisines

Créer des itinéraires sûrs et confortables pour piétons et vélos pour les déplacements quotidiens. (rubrique « Plans et jonctions » <http://velobuc.free.fr/>)

Se donner les moyens de favoriser la mixité des modes de déplacement

VeloBuc souhaite la vitesse apaisée sur toute la commune de Buc ; renoncer au trait continu blanc qui ne favorise que la voiture ; aménager des écluses avec by-pass vélo comme celle qui sera prochainement installée sur la rue de la minière (images sur <http://velobuc.free.fr/ecluses.html>)

Un outil efficace en faveur des circulations douces sont les zones 30. Aussi VeloBuc a suggéré d'étendre la zone 30 existante, et de créer de nouvelles zones 30 sur Buc. Notamment la rue des Frères Robin, qui sera vraisemblablement déclarée zone 30.

Résultats

Les premiers résultats sont une prise de conscience au niveau de l'équipe municipale de l'intérêt de s'occuper des circulations douces, et d'engager des aménagements pour le confort et la sécurité des piétons et vélos.

- ♣ Passages piétons devant Intermarché, devant la zone industrielle, sur la rue de la minière, et prochainement devant les Toits de Buc vers le parc du château.
- ♣ Sept « bateaux » (trottoir abaissé) sur le trottoir de la rue de la minière vers l'école Louis Clément.
- ♣ Absence du trait blanc continu sur la partie refaite de la rue Louis Massotte pour favoriser le partage de la chaussée. Nous remercions tout particulièrement l'équipe municipale de nous avoir fait confiance pour cette nouveauté !
- ♣ Extension de la zone 30 du côté de l'école Louis Clément (sera réalisée courant septembre)
- ♣ Une nouvelle dépose-minute provisoire (faites savoir votre avis à VeloBuc, aux parents délégués, à la Mairie)

En cours

- ♣ La rue Louis Blériot sera réaménagée par le Conseil Général. Une piste cyclable est prévue dans la montée vers le Cerf volant ; la descente pose problème, toutes vos suggestions sont les bienvenues. Les plans sont visibles en Mairie.
- ♣ La rue Morane Saunier devrait recevoir des bandes cyclables vers le stade Dufranne, avec une jonction via le rond-point d'Intermarché avec la zone 30 existante sur la rue Collin Mamet.
- ♣ Une liaison par piste cyclable bi-directionnelle sera aménagée entre Buc et la Ville Nouvelle par la ville de Guyancourt. Buc réfléchit sur une jonction sécurisée avec le réseau interne à Buc.

- ♣ La Communauté des dix communes du Grand Parc* propose des boucles pédestres et cyclables vers le parc du château de Versailles. La municipalité de Buc, en étroite collaboration avec VeloBuc, réfléchit sur le tracé précis le plus judicieux pour les déplacements quotidiens.
*Bièvres, Buc, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en Josas, Les Loges-en-Josas, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'Ecole, Toussus-le-Noble, Versailles, Viroflay.

A faire

- ♣ Instaurer des pédibus, à savoir des ramassages scolaires à pied, organisés par des parents à tour de rôle. Nous avons un modèle tout près : Versailles où il y a quatre lignes dont la plus longue est de 1,4 km.
- ♣ Aménager les alentours de l'arrêt de bus rue Collin Mamet (côté parking du complexe scolaire Louis Blériot) afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons et usagers des bus.
- ♣ Eliminer les points noirs sur le cheminement des piétons (voir l'inventaire dans le schéma directeur de Werner Ried que vous pouvez télécharger sur notre site <http://velobuc.free.fr/contributions.html>)
- ♣ Autoriser la circulation à vélo dans le parc du château, à condition de rouler au pas (panneau « zone piétonne » au lieu du panneau actuel).
- ♣ Convaincre l'équipe municipale que l'apaisement de la vitesse sur Buc est primordial ! Pour apaiser la vitesse des motorisés - premier facteur de sécurité pour les circulations douces - VeloBuc suggère de mettre toutes les rues internes de Buc à 30 km/h ou en zone 30, comme par exemple à Fontenay-aux-Roses (92).

Sachant que les **résidences privées** l'ont déjà fait (Haut-Pré est limité à 30 km/h, Buc la Jolie à 25 km/h, Les Toits de Buc à 15 km/h) et que toute la **zone industrielle** du Haut-Buc est également limitée dans sa totalité à 30 km/h, il est parfaitement légitime d'exiger que dans les rues où vivent nos enfants (la rue du Haras, la rue Alsace Lorraine, la rue des Lavandières..... la rue Louis Massotte, le chemin de la Geneste etc. etc.) la vitesse soient réduite.

L'apaisement de la vitesse protège nos enfants et permet aux piétons de se déplacer en toute sérénité. Il crée un cadre de vie plus agréable.

Si vous souhaitez que **votre rue** soit mise en zone 30 ou réduite à 30km/h, faites le savoir par un courrier à M. le Maire, avec copies à M. Dutruc-Rosset (maire adjoint, Environnement, Urbanisme, Travaux) à M. Pessey (maire-adjoint Sécurité, Circulation, Transport) et à VeloBuc.

Semaine européenne de la mobilité 2005 : Bougez autrement

Du 16 au 22 septembre, lors de cette campagne du ministère de l'écologie, montrez votre attachement aux circulations douces en vous déplaçant sans votre voiture. Dimanche 18 septembre VeloBuc organisera à nouveau une balade en ville à vélo pour faire connaître les nouveaux aménagements et ainsi rattacher Buc à la mouvance « Bougez autrement ». Départ 15h République.

VeloBuc dans la presse

Dans *Les Nouvelles de Versailles*, édition du 7 sept 2005, un reportage sur notre association.

Le magazine *Ville & Vélo* No. 16 (juillet/août 2005) a fait la présentation de notre site à la page 14. Le commentaire de la rédactrice en chef :

« Il y a quelques temps, vous m'aviez signalé le site internet de VeloBuc et demandé mon avis sur son contenu. J'ai omis de vous le donner mais, l'ayant trouvé remarquable, je me suis dépêchée d'en faire la présentation dans le dernier numéro de notre magazine *Ville & Vélo* (qui vient de paraître), rubrique « le site cycl@ble ».

Bien cordialement
Véronique Michaud
Secrétaire générale
Club des villes cyclables

Le web-magazine du ministère de l'écologie publiera un topo sur nous et le velobus dans le cadre de la « Semaine de la mobilité : Bougez autrement », du 16 au 22 septembre 2005.

<http://www.ecologie.gouv.fr/emeddiat/sommaire.php3>

Bilan

Nous estimons que le bilan est très positif et qu'il faut surtout rester sur cette lancée pour créer un cercle vertueux :

plus de confort et de sécurité = on a un réel choix pour aller à pied ou à vélo.

Agenda

Dimanche 18 sept, 15h balade en ville à vélo, départ place de la République.

Jeudi 13 oct, 20h30 Assemblée Générale Plénière Publique de VeloBuc à la Maison des associations, salle du fond.

Au plaisir de vous y retrouver !

Toute l'équipe de VeloBuc

VeloBuc, Association pour les piétons et les vélos à Buc
adresse postale : 6 place Corot, 78530 Buc
courriel : velobuc@free.fr site : <http://velobuc.free.fr>
adhésion : 5 € / famille (chèque libellé « VeloBuc » ou espèces)